

Avenant n° 17 relatif aux indemnités kilométriques des distributeurs

Article 1

Conformément à l'article 3.1 de l'avenant n° 12 de la CCNDD, la commission mixte de branche s'est réunie le 16 septembre 2009 et a étudié l'évolution du montant de l'indemnité kilométrique des distributeurs à la fin du 1^{er} semestre 2009.

Le Syndicat de la Distribution Directe a partagé avec l'ensemble des participants les évolutions des indices INSEE retenus pour chacun des quatre postes constitutifs de l'indemnité.

Leur évolution conduit à ce que le nouveau montant de l'indemnité kilométrique des distributeurs soit égal à compter du 1^{er} septembre 2009 à 0,35 euro.

Article 2

Le présent avenant est déposé par l'organisation professionnelle des employeurs de la distribution directe, conformément à l'article L.132-10 du code du travail et fait l'objet d'une demande d'extension.

Fait à Paris

Le

Pour la CFTC
Jacqui STOLL

Pour la FILPAC CGT
Mme Samira CHEURFI

Pour FO
Hervé EMMERICH

Pour la CFE-CGC
Kléber LEYGUE

Pour la F3C CFDT
Pierre COMBE

Pour le SDD

Président
Frédéric PONS

Calcul des IK des distributeurs-Valeur Juin 2009

Détail du calcul

L'essence :

- Moyenne 2^{ème} semestre 2008 du prix du poste Carburant = 1.31 euros
- Moyenne 1^{er} semestre 2009 du prix du poste essence = 1.08 euros
- Variation 1^{er} semestre 2009 / 2^{ème} semestre 2008 = 0.82
- Soit **9.64 cts** au kilomètre (0.82 x 11.767)

PS : 11.767 est égale à la valeur en centimes du poste essence suite au nouveau taux IK applicable depuis le 1^{er} janvier 2009.

L'amortissement :

- Moyenne indice 2^{ème} semestre 2008 = 111.45
- Moyenne indice 1^{er} semestre 2009 = 111.4

indice insec amortissement seul janvier 2009 disponible: site insec> base de données>Indices et séries chronologiques> la Banque de données macro-économiques (BDM)> nouvelle recherche Par appel direct de séries> Id. numériques : 000850539

- Variation 1^{er} semestre 2009 / 2^{ème} semestre 2008 = 0.9995
- Soit nouvelle valeur du poste amortissement : **8.97 cts** (0.99 x 9.0634)

Frais d'entretien :

- Moyenne indice 2^{ème} semestre 2008 : 134.44
- Moyenne indice 1^{er} semestre 2009 : 138.17
- Variation 1^{er} semestre 2009 / 2^{ème} semestre 2008 = 1.03
- Soit nouvelle valeur du poste frais d'entretien = **12.64 cts** (1.03 x 12.27)

Assurance :

- Moyenne indice 2^{ème} semestre 2008 = 96.26
- Moyenne indice 1^{er} semestre 2009 = 97.92
- Variation moyenne 1^{er} semestre 2009 / 2^{ème} semestre 2008 = 1.02
- Soit nouvelle valeur du poste assurance = **3.03 cts** (1.02 x 2.97)

Nouvelle valeur brute de l'IK à juin 2009 :

$$9.64 + 8.97 + 12.64 + 3.03 = \mathbf{34.28 \text{ cts}}$$

Variation de la valeur de l'IK entre 2009 et 2^{ème} semestre 2008 :

$$34.28 \text{ cts} - 35.5 \text{ cts} = \mathbf{-1,22 \text{ cts}}$$

Conformément à l'avenant n°12 relatif aux indemnités kilométriques des distributeurs :

Pour une somme de variation comprise entre 1,01 cts d'euros à 1,24 cts d'euros, l'IK augmente ou baisse de **1 cts**.

Variation de l'IK : - 1,22 cts → - 1 cts

Ancienne valeur de l'IK : 35,5 cts

$$\mathbf{35,5 - 1 = 34,5 \text{ cts}}$$

Nouvelle valeur nette de l'IK (avec règle des arrondis) : **34,5 cts**

Indice des prix à la consommation - IPC - Prix moyens à la consommation en métropole - Gazole (Prix du litre) -- Identifiant : 000442588

Zone géograp France Métropolitaine

Unité de mes Euro avec retropolation en euro converti a taux fixe (ECTF)

Mode de prix T.T.C. (Toutes Taxes Comprises)

Durée ou mor Observation sur un mois

Périodicité de Mensuelle

Origine des dc Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) -

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Numéro	Période	Année	Valeur	Remarque	Moyenne
	7 Juillet	2009	1,01		
	6 Juin	2009	1,02		
	5 Mai	2009	0,98		
	4 Avril	2009	0,98		
	3 Mars	2009	0,95		
	2 Février	2009	0,99		
	1 Janvier	2009	0,99		
	12 Décembre	2008	1,05		1,28
	11 Novembre	2008	1,15		
	10 Octobre	2008	1,26		
	9 Septembre	2008	1,33		
	8 Août	2008	1,36		
	7 Juillet	2008	1,45		
	6 Juin	2008	1,46		
	5 Mai	2008	1,37		
	4 Avril	2008	1,29		
	3 Mars	2008	1,26		
	2 Février	2008	1,2		
	1 Janvier	2008	1,21		
	12 Décembre	2007	1,22		1,1
	11 Novembre	2007	1,2		
	10 Octobre	2007	1,12		
	9 Septembre	2007	1,11		

Indice des prix à la consommation - IPC - Prix moyens à la consommation en métropole - Supercarburant sans plomb : octane 95 (Prix du litre) --000849411

Identifiant : 000849411

Zone géograp France Métropolitaine

Unité de mes: Euro avec retropolation en euro converti a taux fixe (ECTF)

Mode de prix: T.T.C. (Toutes Taxes Comprises)

Durée ou mor Observation sur un mois

Périodicité de Mensuelle

Origine des dc Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) - ménages

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des

Numéro

Période

Année

Valeur

Remarque

Moyenne

7 Juillet 2009 1,25

6 Juin 2009 1,28

5 Mai 2009 1,2

4 Avril 2009 1,18

3 Mars 2009 1,15

2 Février 2009 1,15

1 Janvier 2009 1,1

12 Décembre 2008 1,13

11 Novembre 2008 1,22

10 Octobre 2008 1,35

9 Septembre 2008 1,44

8 Août 2008 1,44

7 Juillet 2008 1,51

6 Juin 2008 1,5

5 Mai 2008 1,44

4 Avril 2008 1,39

3 Mars 2008 1,38

2 Février 2008 1,35

1 Janvier 2008 1,37

12 Décembre 2007 1,34

11 Novembre 2007 1,35

10 Octobre 2007 1,29

9 Septembre 2007 1,29

1,38

1,29